CAMPING AUX VALLONS * 83630 BAUDUEN**
Tél. : +33 (0)4 94 70 09 13
www.auxvallons.fr – contact@auxvallons.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE et Règlement Intérieur du CAMPING AUX VALLONS
Réservation, Chalets, Mobil homes, Appartement et emplacements de camping
(Mise à jour le 01 octobre 2024)

RÉSERVATION

Les réservations se font uniquement avec le formulaire de réservation, par courrier, mail ou site internet ; après accord du camping et dans la limite des disponibilités. La réception vous attribuera un emplacement en essayant de tenir compte de vos souhaits, sans toutefois les garantir.
Dès réception des informations de réservation et de votre acompte, nous vous adresserons votre confirmation de réservation.

EMPLACEMENT DE CAMPING :

- L'acompte est de 30% du prix total des prestations commandées, plus 15 € de frais de dossier non déductibles, ainsi que les frais d'assurance annulation (4% du séjour) si souscrite.
- Il doit être versé lors de la réservation. Le solde est à régler par carte bancaire, chèques vacances au plus tard 7 jours avant votre arrivée. Nous n'acceptons pas les chèques bancaires à la réception.
- Le nombre de personne maximum par emplacement est de 6. (Bébé inclus)
- L'**heure d'arrivée est à partir de 15h00 jusqu'à 19h00**. **AUCUNE ARRIVÉE APRÈS 20H00**. L'**heure de départ est de 11 h00** (en cas dépassement de l'horaire une journée supplémentaire vous sera facturée).
- Il est interdit de construire ou de délimiter les emplacements, d'arracher les branches.
- L'emplacement devra être tenu en bon état de propreté par l'utilisateur et remis en état au moment de votre départ.
- La location d'un réfrigérateur TOP est possible sous réserve de disponibilité 5 € par jour contre une caution de 150€ (*(Par chèque ou Carte bancaire)* (50.00 € caution nettoyage et 100.00 € en cas de dégradation). Il devra être rendu dégivré et nettoyé.

EMPLACEMENT DE LOCATIF

- L'acompte est de 30% du prix total des prestations commandées, plus 20 € de frais de dossier non déductibles, ainsi que les frais d'assurance annulation (4% du séjour) si souscrite.
- Il doit être versé lors de la réservation. Le solde est à régler 30 jours avant l'arrivée, **sans relance**. Sans règlement du solde dans le délai prévu, nous nous réserverons le droit d'annuler votre réservation, et l'acompte précédemment versé restera acquis par le camping.
- Les tentes supplémentaires ne sont pas autorisées sur les parcelles hébergement.
- **L'heure d'arrivée** est à partir de **16h00** et devront être occupés au plus tard **à 19h00 et l'heure de départ est entre 8h00 et 10h00** (prendre rendez-vous à la réception) **AUCUNE ARRIVÉE APRÈS 20H00.**

Une caution de 150 € pour le forfait ménage ainsi qu'une caution de 200 € pour la location d'un hébergement (soit 350.00€) devront être versées par le locataire à son arrivée *(Par chèque ou Carte bancaire non débité à l'arrivée).*
Tout disfonctionnement/anomalie, panne, manquement élémentaire doit être signalé à la réception dans les 24h suivant l'arrivée. A défaut ou au-delà des 24h le logement sera réputé en bon état.
En cas de dégradation et ou manque et ou de souillure exagérée par rapport à son utilisation, (boue, sang, trace de chaussures, graisse …) du linge mis à disposition, la somme de 30,00€ (pièce) sera prélevé sur la caution.
A votre départ, la caution vous sera restituée déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie, après vérification et passage de notre équipe de nettoyage. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. La location doit être nettoyée par vos soins. La somme forfaitaire de 150 € sera retenue si la location n'est pas rendue dans le meilleur état de propreté possible. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur…

ARRIVÉE RETARDÉE – DÉPART ANTICIPÉ

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué. Vous devrez nous aviser de votre arrivée retardée PAR ECRIT. Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement sera alors attribué à un autre client, dès le lendemain à 19h 00.

ANNULATIONS

En cas de résiliation plus de 30 jours avant le début du séjour, le montant de votre acompte restera acquis au camping. En cas de résiliation moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour sera dû. Pour ces raisons, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Le camping propose une assurance annulation directe, d'un montant de 4 % du montant total du séjour.
En cas d'annulation du fait du CAMPING AUX VALLONS à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.
Chaque contrat est nominatif et incessible.

DOMMAGES

Le client doit vérifier auprès de son assurance qu'il dispose **d'une extension villégiature** dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie. Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans le camping, de son fait ou de ses accompagnants. Le client devra donc avoir bien souscrit une assurance multirisque et responsabilité civile, dont il devra pouvoir justifier à première demande du camping

ANIMAL DOMESTIQUE

- Votre animal (*à l'exception des chiens de catégorie 1 et 2*) est admis sur le terrain et dans certains locatifs à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène, et l'intégrité des installations. **(Nous n'accueillons plus les chiens en juillet et Aout)**
- Il doit être **impérativement** tenu en laisse durant tout le séjour et son carnet de vaccination à jour doit pouvoir être présenté.
- Les animaux domestiques ne sont pas admis dans l'enceinte de la piscine.
- Ils ne doivent pas être laissés en liberté, ni même enfermés dans un hébergement ou sur un emplacement du terrain de camping, en l'absence de leurs maîtres qui en sont responsables. **Les besoins doivent être faits en dehors du camping et les accidents devront être ramassés**. Pour des raisons évidentes d'hygiène**, ils ne sont pas admis dans les chambres des locatifs**. Dans le cas contraire, les frais de nettoyage de 150.00€ seront déduits de la caution. L'aspirateur devra être passé par vous-même dans l'hébergement avant votre départ (à disposition gratuitement sur demande à l'accueil du camping).

DROIT À L'IMAGE

Vous autorisez le Camping aux Vallons à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter les images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet - dont les réseaux sociaux - sur les supports de présentation et de promotion). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de l'établissement Camping aux Vallons et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

LA PISCINE

- Les mineurs doivent être sous la surveillance de leurs parents. Et ne devront pas rester seuls à la piscine
- Entrée uniquement avec **maillot de bain ou boxer de bain** (pas de short ou bermuda ni aucun vêtement long).
- Douche et pédiluve obligatoire
- A la piscine, il est interdit de boire, manger, fumer, de courir sur la plage, sauter, plonger dans l'eau
- Les jeux de ballons, matelas et bouées y sont interdits.

BARBECUE

Par arrêté préfectoral, il est interdit d'utiliser des barbecues à charbon ou faire des feux de camps sur votre emplacement. Sur votre emplacement, nous acceptons uniquement les barbecues électriques.

RÈGLEMENT INTÈRIEUR, TROUBLES ET NUISANCES

Accès : Pour entrer et séjourner dans le camping, vous avez besoin de l'autorisation de la direction. Pour des questions d'assurances et de sécurité aucun visiteur n'est autorisé dans l'établissement.

Circulation, bruit :
La vitesse est limitée à 10 km/h. Votre voiture doit être garée sur votre emplacement ou votre place de parking dédiée, même si l'emplacement voisin est inoccupé. Il est interdit de se garer dans les allées du camping. Il est interdit de circuler entre 23h00 et 7h00. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances (de jour comme de nuit) aux autres résidents ou attente à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.
POUR LE BIEN DE TOUS, LE SILENCE EST DEMANDÉ DÉS 23h00

GROUPES et Réservations
Le Camping aux Vallons est un camping calme et familial, afin de préserver la tranquillité de nos clients, **nous ne sommes pas en mesure d'accepter les groupes** (enterrement de vie de garçons ou jeunes filles, les groupes de week-end d'intégration, les anniversaires, cousinades…)

Toute réservation de plus de 2 locations (emplacements nus et hébergements locatifs) par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour est considérée comme un groupe.
Les hébergements proposés sur le site internet marchand Camping aux Vallons sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle. Le Camping aux Vallons se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci

RESPONSABILITÉ

La responsabilité du camping, au-delà de sa responsabilité légale n'est pas engagée en cas de :

- Vol, perte, dommage ou incident, de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à un séjour.
- Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installations du camping, mesures ponctuelles prises par la direction du camping, de limitation d'accès à certaines installations, y compris piscine ; nécessité par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodiques. Le camping se réserve expressément le droit de modifier la conception et la réalisation du camping.
- La caution ne constitue pas une limite de responsabilité, le locataire doit être assuré en responsabilité civile avec une extension villégiature
- Les participants prennent part aux activités organisées par le camping à leurs risques et péril.

LITIGE : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai d'un an maximal à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :
« Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir au service de médiation CM2C dont nous relevons :
par voie postale : CM2C 14 rue Saint Jean, 75017 Paris **Téléphone : 01 89 47 00 14**

Toute l'équipe du Camping aux Vallons, vous souhaite un excellent séjour